

## **Ville de Saint-Basile**

### **Rapport 2022 – Application du Règlement sur la gestion contractuelle**

**Attendu que** l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, stipule que la municipalité dépose, au moins une fois l'an, lors d'une séance du Conseil, un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

---

Le Règlement 10-2018 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Basile a été adopté le 13 août 2018. Une modification du règlement a été effectuée le 14 juin 2021 faisant l'ajout de l'article 9.10 au Règlement 10-2018.

Tel qu'adopté le 13 août 2018, ainsi qu'en fonction de l'ajout de l'article 9.10, le règlement prévoit les modalités d'octroi de contrat ci-dessous. Pour chacune des catégories, une liste des contrats octroyés a été indiqué.

#### **CONTRATS PASSÉS DE GRÉ À GRÉ / DEMANDE DE PRIX**

##### Seuil de la dépense :

Ne peut être attribué de gré à gré qu'après une demande de prix d'au moins deux (2) fournisseurs s'il comporte dépense nette d'au moins 25 000 \$ et moindre de 60 000 \$ pour les biens et services techniques, les services professionnels ainsi que pour les travaux de construction.

##### Au cours de l'année 2022, la Ville a procédé à des contrats passés de gré à gré / Demande de prix :

- Services professionnels en architecture – Aqueduc Ste-Anne (#023-01-2022)
- Services professionnels en ingénierie- Nouvelle rue pour édifices publics (#028-01-2022)
- Services professionnels en étude environnementales et géotechniques – Réaménagement garage, caserne et hôtel de ville (#029-01-2022)
- Services professionnels en ingénierie – Réfection Sainte-Angélique, Hardy, Centenaire (#061-02-2022)
- Acquisition camion léger (#062-02-2022)
- Acquisition fourgonnette utilitaire (#063-02-2022)  
*Aucune soumission reçue*
- Acquisition fourgonnette utilitaire (2<sup>e</sup> affichage) (#091-03-2022)
- Services professionnels en ingénierie- Développement domiciliaire (#095-03-2022)

- Balayage des rues printanier (#100-03-2022)
- Contrôle qualitatif des matériaux – Sainte-Angélique, Hardy, Centenaire (#128-05-2022)
- Offre de services en ingénierie- Nouvelle rue édifices publics (#150-05-2022)
- Service en ingénierie – Surveillance des travaux développement domiciliaire #175-06-202 (*Contrat donné de gré à gré selon résolution #152-05-2022*)
- Services professionnels en géotechnique (#157-05-2022)
- Contrôle qualitatif des matériaux – Nouvelles rues édifices publics et développement (#189-06-2022)
- Acquisition d'un tracteur à gazon et d'une remorque (#227-08-2022)
- Services professionnels en ingénierie – Réaménagement terrain balle (#249-09-2022)

Application des procédures :

Les procédures établies dans ledit règlement pour les contrats passés de gré à gré ont été respectées et le principe de rotation des fournisseurs a été appliqué tel qu'exigé.

Aucune suggestion de modification réglementaire n'a été soulevée.

**DEMANDE DE SOUMISSION PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

Seuil de la dépense :

Ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions (appel d'offres) faite par voie d'invitation écrite auprès d'au moins trois (3) entrepreneurs ou, selon le cas, trois (3) fournisseurs s'il comporte une dépense nette d'au moins 60 000 \$ et moindre que le seuil décrété par le ministre pour les biens et services techniques, les services professionnels ainsi que pour les travaux de construction

Au cours de l'année 2022, la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation :

- Acquisition camion d'unité d'urgence (#225-08-2022)  
*\*Aucune acquisition n'a eu lieu suite à l'appel d'offre*

Application des procédures :

Les procédures établies dans ledit règlement pour les contrats octroyés par demande de soumission par voie d'invitation écrite ont été respectées et le principe de rotation des fournisseurs a été appliqué tel qu'exigé.

Aucune suggestion de modification réglementaire n'a été soulevée.

## **DEMANDE DE SOUMISSION PAR APPEL D'OFFRES PUBLIQUES PAR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES (SEAO)**

### Seuil de la dépense :

Ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques tout contrat comportant une dépense nette dépassant le seuil décrété par le ministre

### Au courant de l'année 2022, la Ville a procédé à des appels d'offres publiques :

- Travaux réfection Sainte-Angélique, Hardy (#158-05-2022)
- Travaux développement Saint-Basile-sur-le-Parc (#159-05-2022)
- Travaux de construction d'une nouvelle rue pour édifices publics (#211-07-2022)

### Application des procédures :

Les procédures établies dans ledit règlement pour les contrats octroyés par appel d'offres publiques ont été respectées et le principe de rotation des fournisseurs ne s'applique pas dans cette catégorie.

Aucune suggestion de modification réglementaire n'a été soulevée.

Rapport préparé par la directrice générale adjointe, Madame Stéphanie Readman le 13 janvier 2023.

*Stéphanie Readman*

Stéphanie Readman, Directrice générale adjointe

Rapport déposé lors de la séance régulière du Conseil le 16 janvier 2023.